

NOMBRES DE CONSEILLERS

| | |
|------------------|---|
| Effectif légal : | 7 |
| En exercice : | 7 |
| Présents | 7 |
| Votants | 7 |

Date de convocation
25.03.2026
Date d'affichage
25.03.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON
Séance du 04 avril 2026

L'an deux mil vingt-six et le quatre avril à dix heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

Présents : Mesdames Nadine GRILLON, Raymonde AREND, Ophélie MARTINO, Messieurs Yannick BERNIER, Antoine CAMPAGNA, Anthony GRILLON, Jean Marc GARCIN ;

Madame Ophélie MARTINO a été nommée secrétaire de séance.

N°2026_06 : Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2025 – Commune

Le Conseil Municipal,

Vu le compte financier unique de la commune approuvé le 04 avril 2026,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique de la commune présente :

- un excédent de fonctionnement de **587 472.80 €**

Décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

| AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2025 | |
|---|---------------------------|
| Résultat de fonctionnement | |
| <u>A Résultat de l'exercice de la Commune</u> | +67 397.61 € |
| <u>B Résultats antérieurs reportés de la Commune</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) | +520 075.19 € |
| C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous) | +587 472.80 € |
| <u>D Solde d'exécution d'investissement</u> | |
| D 001 (besoin de financement) – Commune | 0.00 € |
| R 001 (excédent de financement) | +51 580.91 € |
| <u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u> | |
| Besoin de financement | -30 000.00 € |
| Excédent de financement (1) | 0.00 € |
| Solde de financement F | =D+E +21 580.91 € |
| AFFECTATION = C | =G+H +587 472.80 € |
| 1) Affectation en réserve R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F | -300 000.00 € |
| 2) H Report en fonctionnement R002 (2) | +287 472.80 € |
| DEFICIT REPORTE D002 (5) | 0.00 € |

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(4) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation.

Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Nadine GRILLON



La secrétaire de séance,
Ophélie MARTINO